COMMUNE DE
MONTREUX

Montreux, le 03.12.2012

RAPPORT

au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen de la prise en considération ou non du préavis
Relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 15'000.- au maximum, en complément du crédit de Fr. 960'000.- accordé dans le cadre du préavis No 31/2010 pour le remplacement du couvert existant par la création d'un couvert sécurisé et d'une zone de stockage de matériel fermée en partie inférieure du centre de voirie communal à Chailly/Montreux

Président :	Imhof Alain (SOC)
Membres :	Stéphane Barbey (Les Verts)
	Florian Despond (PLR)
	Jean-Marc Forclaz (PLR)
	Angelo Giuliano (PLR)
	André Groux (SOC)
	Jean-Bernard Kammer (SOC)
	Tal Luder (ML)
	Edgar Schneider (UDC)
	Lionel Winkler (PLR)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission s'est réunie le lundi 19 janvier 2012, à 19 heures, à la Rue du Temple 11, propriété de la Commune, en présence de M. Alain Feissli, Conseiller municipal et M. Gian-Franco Sentinelli, Chef du service des domaines, bâtiments, sport. Nous remercions ces messieurs pour les réponses qu'ils ont apportées à nos questions.

1/ Informations de Monsieur le Conseiller municipal

Cette demande de crédit d'investissement découle notamment du fait que l'on a constaté que les 7000.- CHF affectés sous divers et imprévus lors du préavis municipal se révélaient insuffisants.
Il eût été préférable de prévoir comme de normal un budget de 4 à 5 % à titre d'imprévus.

En raison de son caractère de crédit d'investissement, les dispositions légales topiques prévoient de passer par la voie du préavis même pour un montant de petite importance

Il est encore précisé que le traitement des terres polluées s'est parfaitement déroulé.

2/ Questions et discussions

Les membres de la commission soulèvent les questions suivantes auxquelles MM. Feissli et Sentinelli répondent comme suit :

- Composition des déchets : Déchets de carburant, déchets ménagers, déchets d'hydrocarbures
- Ces terres polluées suivant la filière officielle de traitement des terres polluées qui sont éliminées dans le Canton de Berne
- La Commission de gestion en charge notamment du contrôle du suivi des préavis n'a pas été informée de ces dépassements car l'on à reçu que très récemment les dernières consolidations nécessitant cette demande de crédit complémentaire

- Le poste assurance de 4000 CHF n’a pas été utilisé car d’autres assurances de la Commune ont permis de couvrir les risques découlant de ces travaux.

3/ Conclusions du préavis

Au vote final, c’est à l’unanimité que la commission accepte le préavis No 27/2012

Amendement

Conclusion

En conclusion, c’est à l’unanimité que la commission vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

Vu le préavis No 27/2012 de la Municipalité du 5 octobre 2012 sur l’octroi d’un crédit d’investissement du patrimoine administratif de Fr. 15'000.- au maximum, en complément du crédit de Fr. 960'000.- accordé dans le cadre du préavis No 31/2010 pour le remplacement du couvert existant par la création d’un couvert sécurisé et d’une zone de stockage de matériel fermée en partie inférieure du centre de voirie communal à Chailly/Montreux ;

Ouï le rapport de la commission nommée pour l’examen de cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l’ordre du jour,

DECIDE

1. de prendre acte du complément de crédit nécessaire au bouclement du préavis No 31/2010 ;
2. d’allouer à cet effet à la Municipalité un crédit d’investissement du patrimoine administratif de Fr. 15'000 au maximum ;
3. de couvrir cette dépense par les fonds disponibles de trésorerie ;
4. d’amortir cet investissement par les comptes de fonctionnement (compte No 351.04.3312) sur une période de 30 ans au maximum ;
5. d’autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec cette affaire ;

10 oui, 0 non, 0 abstention.

Le président-rapporteur
Imhof Alain (SOC)